



# 10 gestes simples et concrets pour accueillir la biodiversité dans son jardin

En adoptant progressivement ces 10 gestes simples et respectueux de l'environnement, j'obtiens le label "jardin nature" du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) d'Aywaille



1 Je laisse un coin de jardin au naturel.

Zone non tondue, friche. Ce sera un refuge et une source de nourriture pour les insectes, les oiseaux, les grenouilles, ...



2 Je sème une prairie fleurie d'espèces locales.

Elle attire les insectes et les papillons en plus d'être jolie visuellement.



3 J'aménage des habitats pour la petite faune.

Hôtels à insectes, tas de bois morts (hérisson), tas de feuilles mortes, tas de pierres (lézard), petite mare (grenouille).



4 Je limite ma consommation d'eau et je récupère l'eau de pluie (pour l'arrosage).



## 5 Je fais un compost.

Les déchets organiques, alimentaires, les tontes de pelouse, ..., une fois décomposés par les micro-organismes produisent un terreau riche.



## 6 Je limite l'éclairage nocturne.

La pollution lumineuse perturbe les oiseaux nocturnes et les chauves-souris.



## 7 Je favorise les plantes locales.

Je n'introduis aucune espèce exotique invasive.  
Je réserve, par exemple, une zone du jardin aux orties pour les chenilles des papillons, pour réaliser du purin.



## 8 J'améliore mon sol naturellement.

Grâce au compost.



## 9 Je n'utilise pas de pesticide, ni d'herbicide chimique de synthèse.

Je protège mes plantes naturellement.



## 10 J'affiche devant ma maison le label "Jardin nature" du PCDN d'Aywaille.

Je deviens porte-parole de la biodiversité.  
Je partage mon expérience avec mon entourage.

# Agissons ensemble pour la biodiversité